



Intro... faites le plein d'informations !

SIJ Centre-ville
01 47 72 35 73
6 allée des Maraîchers

SIJ Payret
01 45 06 41 38
13 rue M. Payret-Dortail

INFO SIJ

Suresnes Info Jeunesse : vos services restent à vos côtés cet été !

L'été est là, et avec lui quelques changements dans l'organisation de nos structures d'accueil. Nous vous informons que le **Point Information Jeunesse de Payret** est fermé à partir du **3 juillet 2026** pour la période estivale.

Bonne nouvelle : Suresnes Information Jeunesse du centre-ville reste quant à lui ouvert jusqu'au vendredi 31 juillet et rouvrira à partir du lundi 24 août.



LES PROJETS DE LA RENTRÉE

Alors que la période de vacances scolaires approche, SIJ prépare activement ses actions pour la rentrée 2026-2027, parmi lesquelles :



Rencontres Parents/Baby-sitters

Les 10 septembre et 1er octobre, SIJ organisera des rencontres Parents/Baby-sitters. Ce sera l'occasion pour les parents et les jeunes de se rencontrer pour échanger sur leurs besoins et disponibilités, pour des heures de baby-sitting ou des séances d'aide aux devoirs.

Plus d'informations sur : <https://sij.asso.fr/dispositifs/relais-baby-sitting/>

INFO LOCALE

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS POUR LE PASS+ 2026-2027

Le Pass+ est un dispositif gratuit pour les jeunes de la 6^{ème} à la majorité domiciliés et / ou scolarisés dans les Hauts-de-Seine. (Pour les Yvelines, ce dispositif concerne uniquement les collégiens.)

Le Pass+ est fait pour aider les jeunes à grandir, à se construire et à s'épanouir. Concrètement, il permet de bénéficier de 6 avantages :

- Une aide financière pour les activités extrascolaires sport et culture de 80€
- Une aide au financement de la carte imagine R scolaire
- Le don d'un ordinateur portable pour les collégiens
- Des bons plans sport et culture
- Du soutien scolaire en ligne
- L'inscription à la restauration scolaire pour les collégiens des Hauts-de-Seine

Pour s'inscrire, rendez-vous sur le lien suivant :

<https://www.passplus.fr/Beneficiaire/LandingPage.aspx?ReturnUrl=%2fBeneficiaire%2findex.html>

La médiathèque vient à vous !

“Partir en livre” est un service de proximité permet à tous les habitants d'emprunter des livres, découvrir de nouvelles lectures et participer à la vie culturelle de la ville, directement près de chez eux.

Nous souhaitons un très bel été et restons à votre disposition pour vous accompagner dans tous vos projets. Consultez les jours et horaires d'ouverture sur : <http://www.sij.asso.fr/contact/>

ACTIF'JEUNES

SURESNES Coupe du monde des quartiers :

Le 05 juillet dernier au stade Maurice Hubert, s'est tenue la deuxième édition de la coupe du monde des quartiers. Cette action initiée en 2025 dans le cadre du dispositif Actif Jeunes de SIJ a été portée cette année par des jeunes de l'espace jeunes centre-ville.

Ce tournoi a réuni plus de 150 jeunes qui ont défendu les couleurs d'une nation de leur choix, indépendamment de leur origine.



Dans un esprit de sportivité et de fair-play partagé par l'ensemble des participants, la victoire est revenue à l'équipe évoluant sous les couleurs de la **République démocratique du Congo (RDC)**.

Plus d'informations au 01 47 72 35 73

et sur : <https://sij.asso.fr/dispositifs/aide-aux-projets/>

FOCUS INTERNET ET DEMARCHES EN LIGNE

Accès à la culture et au sport

Vous pouvez bénéficier d'**aides pour la culture, la pratique sportive et la santé**. La région a créé l'[application mobile LABAZ](#) pour les jeunes de 15 à 25 ans.

Vous y trouverez **des aides et bons plans** : chèque de 100 euros pour l'accès à la culture et au sport, aides pour l'achat d'un vélo (jusqu'à 400 euros pour un vélo électrique), et des bons plans sport et culture comme des places pour des événements sportifs.

VACANCES 18/25 ans

Vous résidez en France et avez entre 18 et 25 ans, vous pouvez bénéficier d'une aide à hauteur de 250€ (sous conditions) pour financer vos vacances avec **Départ 18 / 25**.



Cette aide n'est possible que si vous remplissez l'un de ces critères suivants :

- Titulaire d'un contrat d'apprentissage en cours ou échu depuis moins de 3 mois ;
- Titulaire d'un contrat de professionnalisation en cours ou échu depuis moins de 3 mois ;
- Étudiant bénéficiaire d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux ;
- Titulaire d'un emploi d'avenir ;
- Titulaire d'un contrat de génération ;
- Bénéficiaire d'un parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) ou le signataire d'un Contrat d'Engagement Jeunes (CEJ) ;
- Elève d'une école de la deuxième chance ;
- Bénéficiaire de l'aide sociale à l'enfance ;
- Volontaire en service civique dont la mission est en cours ou est terminée depuis moins d'un an.

Plus d'informations : <https://depart1825.com/>